

Assemblée plénière

Le Beausset – 3 octobre 2020

CANDIDATURE AU CONSEIL D'ORIENTATION

A renvoyer au plus tard le 21 septembre 2020

Je, soussigné(e) :,
membre du **Conseil de Parc du PNR de la Sainte-Baume**, rattaché au **collège** :

<p>Acteur vie associative</p> <p><input type="checkbox"/> Environnement, biodiversité et EEDD <input type="checkbox"/> Loisirs et sports de nature <input type="checkbox"/> Patrimoine et Culture</p>	<p>Acteur socio-professionnel</p> <p><input type="checkbox"/> Acteur économique et entrepreneuriat <input type="checkbox"/> Agriculture <input type="checkbox"/> Forêt</p>	<p><input type="checkbox"/> Citoyen</p>
--	---	---

Pose ma **candidature*** au poste de :

<p><input type="checkbox"/> Titulaire <input type="checkbox"/> Suppléant</p>
--

* **RAPPEL** (extrait des statuts du Conseil de Parc du PNR de la Sainte-Baume)

Les membres du Conseil d'orientation sont les titulaires et les suppléants élus lors de l'Assemblée plénière, au sein de leurs sous-collèges respectifs, pour une durée de deux ans. Le Conseil d'orientation se compose de vingt-deux représentants titulaires et de vingt-deux suppléants, lesquels ont un droit d'intervention.

Fait à, le

Signature :